

FICHE EXPLICATIVE
DOSSIER D'INSCRIPTION - PERISCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

I - LES MODALITES D'INSCRIPTIONS

- PERMANENCE A THIERS SUR THEVE VENDREDI 24 JUIN 2011 DE 16H00 A 19H00

Comment et où s'inscrire :

Vous devez compléter le dossier soit :

- Le renvoyer au Centre Social
- Le remettre lors de la permanence à Thiers sur Thève
- Ou prendre rendez-vous auprès de Christine BOISTEUX (secrétariat enfance au 03.44.21.10.71).

ATTENTION : CE DOSSIER EST OBLIGATOIRE MEME SI VOTRE ENFANT A DEJA ETE INSCRIT AU PERISCOLAIRE.

II – LES DOCUMENTS A REMPLIR ET A RENDRE OBLIGATOIREMENT

(Document A) – **Une Fiche d'identification et une autorisation parentale**

Ne pas oublier de joindre au dossier une photo d'identité (même scannée)

Fiche dûment remplie et impérativement signée (recto/verso)

(Document B) - **Une fiche sanitaire**

Fiche dûment remplie et impérativement signée (recto/verso)

Ne pas oublier de joindre copie des pages de vaccins.

III – LES TARIFS

La feuille d'imposition 2010 sera à retourner au plus tard le **30 septembre 2011**.

Votre tarif sera calculé en fonction de votre feuille d'imposition 2010 à défaut celui-ci sera établi au tarif maximum.

Sont pris en compte :

- Salaires et assimilés (monsieur + madame)
- Pensions alimentaires
- Revenus commerciaux ou libéraux
- Revenus de capitaux

Le tout additionné et divisé par 12 mois. Voir feuille de tarif ci-joint dans le dossier.
Une adhésion de 2 € par famille vous sera demandée.

IV – LES MODALITES DE PAIEMENTS

Une facture vous sera adressée par courrier à terme échu